

Corporation de
Développement
Communautaire de la
MRC de
Maskinongé



PORTRAIT
DES IMPACTS
SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES
DE LA MRC DE MASKINONGÉ

« ENSEMBLE, ON EST TOUT SIMPLEMENT PLUS FORT »

TABLE DES MATIÈRES

1.	Un peu d'histoire...	3
2.	Qu'est-ce que l'action communautaire?	5
3.	Présentation de la CDC de la MRC de Maskinongé	6
4.	Étude d'impacts socio-économiques du milieu communautaire de la MRC de Maskinongé	7
5.	Conclusion	16



Les comités de citoyens, dans les années 60 et 70, furent l'avant-garde du mouvement populaire québécois.

Ils s'activaient particulièrement dans les régions défavorisées et les quartiers ouvriers.

L'Église, les clubs sociaux et même les partis politiques assumaient alors le leadership de ces comités. Une plus grande démocratie et un plus grand contrôle des citoyens-nes, amenèrent certains de ces comités à se distancer et à s'approprier une plus grande autonomie.

Vers la fin des années 60, le mouvement des femmes s'amplifie et l'affirmation collective de leurs places dans la société québécoise est au cœur du mouvement communautaire.

À partir de 1970, le milieu populaire explore de nouvelles voies, dont l'une va dans le sens de l'action politique et l'autre dans le sens de la mise sur pied de groupes de services.

Au lieu de faire appel à l'État pour obtenir des services, les comités de citoyens-nes cherchent à résoudre eux-mêmes des problèmes qui concernent leur quartier, leur village ou leur municipalité.

On verra donc la naissance des premiers comptoirs alimentaires, des maisons de chômeurs-euses, des garderies, des médias communautaires, etc. C'est également le début d'une génération nouvelle d'organismes voués à l'insertion sociale et professionnelle des personnes se trouvant en situation de pauvreté et de précarité.

STRUCTURATION DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Après la crise économique du début des années 80, le mouvement communautaire connaît un nouvel essor.

On constate ainsi une consolidation des organismes existants et la création d'un grand nombre de nouveaux.



Trois phénomènes ont aidé à cet essor :

- un financement accru de la part du gouvernement du Québec;
- un soutien des CLSC (organiseurs-trices communautaires);
- des nouveaux programmes d'employabilité du gouvernement du Canada.

En outre, cette période a vu la naissance de regroupements d'organismes communautaires qui deviennent des lieux de consolidation des groupes et des organes de représentation auprès des différents paliers gouvernementaux.

AUJOURD'HUI

Le mouvement communautaire actuel est en continuité avec les générations précédentes.

Il touche à tous les secteurs d'intervention et l'un des axes les plus importants est la lutte contre l'exclusion.

Il demeure un lieu ouvert à une grande diversité d'engagements desquels émergent des réflexions et des façons de faire différentes et novatrices.

Il est aussi devenu un partenaire actif et reconnu par le gouvernement. Ainsi, la Marche des femmes, « Du pain et des roses », en 1995 a permis de rendre le mouvement communautaire incontournable dans les grands débats publics.

Il convient enfin, de reconnaître que le milieu communautaire a la capacité de faire face aux problèmes sociaux en expérimentant de nouvelles approches et pratiques d'intervention. Par son rôle dynamique face aux besoins, il est devenu un acteur des plus progressistes au sein de la société québécoise. Ainsi, l'enjeu est aujourd'hui de faire reconnaître et sauvegarder sa grande force qui réside ainsi dans son autonomie et son autodétermination.



L'organisme d'action communautaire n'est pas seulement autonome dans la détermination de sa mission, de ses orientations, de ses pratiques et de ses approches. Il doit être aussi autonome au sens politique du terme, soit être indépendant quant à ses actions.

Concrètement, pour ce faire, il devra répondre à ces quatre (4) critères de base :

- être un organisme à but non lucratif;
- être enraciné dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

En outre, pour être organisme d'action communautaire, quatre (4) autres critères sont définis :

- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- poursuivre une mission sociale et favoriser la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.



3

Présentation de la CDC de la MRC de Maskinongé

L'étude qui vous est présentée, est basée sur des données de l'exercice 2001. Le questionnaire a été complété par la CDC et dix-sept (17) des dix-neuf (19) organismes communautaires qui étaient alors membres de la CDC.

NOM DE L'ORGANISME	SECTEUR D'INTERVENTION
CDC de la MRC de Maskinongé	Regroupement d'organismes com.
Assoc. des aidants-es naturels-les « Mains tendres »	Maintien à domicile/personnes âgées
Assoc. personnes handicapées	Personnes handicapées - secteur adultes
Centre de Bénévolat	Promotion et développement de l'action bénévole
Centre des femmes l'Héritage	Condition féminine
Centre l'Étape	Intervention/Information/Prévention Alcoolisme/Toxicomanie
Coopérative Adirondak	Déficiência intellectuelle – Intégration au travail
Coopérative d'aide domestique	Population de la MRC – 18 ans et +
Gyroscope	Santé mentale
L'Avenue libre	Santé mentale
La CLÉ en éducation populaire	Alphabétisation
L'Entre-Aide de Louiseville	Personnes démunies
La Maison de l'Abondance	Personnes démunies
Maison de la Famille	Familles
Maison jeunes L'Éveil jeunesse	Jeunes de 12 à 17 ans
MJ Au bout du monde	Jeunes de 12 à 17 ans
Ressources Alternatives	Résolution de conflits
Travail de rue communautaire	Multi-clientèles/ multi-problématiques/multi-lieux



4

Étude d'impacts socio-économiques du milieu communautaire de la MRC de Maskinongé

BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS!

Le présent document présente certains faits saillants d'une recherche pilotée par la Table Nationale des CDC, en collaboration avec différents partenaires pour la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé. C'est un résumé des données les plus significatives. Le rapport de la recherche est beaucoup plus volumineux.

Le communautaire dans la MRC de Maskinongé et au Québec, c'était en 2002...

	MRC de Maskinongé	Au Québec
Groupes	19	3 800
Bénévoles	822	125 000
Heures de bénévolat	28 512	18 millions
Membres	2 198	300 000
Utilisateurs-trices de services	11 512	1,3 million
Emplois	92	25 000
Salaires moyens	10 \$ l'heure	13 \$ l'heure
Autofinancement	219 000 \$	100 millions \$
Recherche de \$	1 802 h	1,3 million h
\$ retournés dans l'économie	1,5 million	600 millions
\$ en salaires	1,2 million	400 millions

Un milieu bien ancré...

Les groupes communautaires définissent leur territoire d'intervention comme étant la municipalité et/ou la MRC, leurs actions sont d'abord locales. Les groupes ne sont pas nés d'hier, 15 ont été fondés avant 1996 et trois ont 20 ans et plus d'existence.



L'apport des 822 bénévoles est capital. On peut estimer que c'est plus de 28 512 heures de bénévolat qui sont faites au sein des groupes communautaires, au salaire moyen de 10 \$ de l'heure, la valeur financière de ce travail est de plus de 285 000 \$.

On évalue également que les membres des groupes communautaires de la MRC de Maskinongé sont au nombre de 2 243 membres qui entretiennent les pratiques et les valeurs démocratiques par leur participation aux assemblées générales annuelles et aux différents conseils d'administration.

... et branché

Les groupes communautaires ne travaillent pas en vase clos. L'enquête visait à connaître les différents types de réseautage que pratiquent les groupes. Ainsi, les groupes collaborent pour différentes raisons, entre eux, avec les organisations des secteurs publics, parapublics, municipaux et avec d'autres types d'organisations, tels que des entreprises, des communautés religieuses, des clubs sociaux ou des syndicats. Les bénéfices recherchés sont d'ordres différents.

		Communautaires	Public, etc.	Autres
		%	%	%
Raisons	Concertation	52,6	45,8	25,0
	Coalition	18,4		
	Collaboration	13,2	50,0	37,5
	Représentation	15,8	4,2	37,5
Bénéfices	Information	35,5	23,0	15,4
	Formation	25,0		
	Échange de services	12,5		
	Projets communs		28,0	35,5
	Visibilité		12,0	
	Financement		11,0	7,7

Une multitude d'activités et de services...

Les organismes communautaires de la MRC oeuvrent dans une grande diversité de secteurs d'activité : famille, pauvreté, défense de droits, éducation populaire, santé mentale, employabilité, condition féminine, jeunes, aînés-es, toxicomanie, etc. Mais il faut également noter que les groupes s'identifient majoritairement à plus d'un secteur d'activité. Ceci est un indicateur que les groupes tentent d'agir de manière globale



et holistique. Fait à noter, dans l'étude, peu d'organismes identifient la prévention comme étant leur premier secteur d'activité. Cependant, la prévention est identifiée comme étant leur second ou troisième secteur (sur une possibilité de trois réponses). Cela démontre que les groupes ne se définissent pas en premier par les actions de prévention, mais reconnaissent que leur travail se retrouve en grande partie en amont des problématiques sociales.

Les tableaux I et II démontrent l'ensemble et la diversité des activités et des services tenus et offerts par les groupes. Les groupes pouvaient indiquer plusieurs réponses. Ainsi, la majorité organise des activités qui permettent de faire circuler l'information (conférences, séances d'information, comités de travail, etc.) ou d'acquérir une formation (la principale activité pour la plupart des groupes).

Concernant les services, c'est la démarche personnalisée, axée sur l'individu, avec la même préoccupation de formation et d'information qui ressort, et ce, pour la grande majorité des groupes. Dès lors, par ces activités et services, les membres de la CDC mettent en pratique le processus à la base de toute démarche de développement local soit : l'information, la sensibilisation, la motivation, la formation et l'action. Les groupes communautaires offrent donc des outils pour que les collectivités et les individus atteignent plus d'autonomie et la capacité d'influer leur développement.

TABLEAU I

Activités	%
Cours/session de formation	13,2
Conférence/séance d'information	16,2
Comité de travail	7,4
Fête populaire	11,8
Atelier réflexion thématique	8,8
Consultation publique	5,9
Café-rencontre	7,4
Journée d'étude et de réflexion	7,4
Campagne de pression	2,9
Table ronde	0,0
Activité de création	8,8
Atelier-plénier	0,0
Autres (jumelage, journal, etc.)	10,3



TABLEAU II

Services	%
Écoute/soutien/relation d'aide	10,7
Atelier d'éducation /formation	8,3
Information et référence	10,7
Accueil	7,4
Sensibilisation	9,9
Accompagnement et suivi	6,6
Entraide	6,6
Formation des bénévoles	3,3
Défense de droits	4,1
Recherche de financement	2,5
Documentation et recherche	3,3
Support à des projets	3,3
Regroupement d'organismes	3,3
Dépannage répit	2,5
Aide à l'employabilité	3,3
Dépannage alimentaire	2,5
Service de transport	0,8
Service de garde	0,8
Aide à la création d'emploi	1,7
Hébergement	0,0
Aide à domicile	1,7
Consultation budgétaire	1,7
Aide juridique	0,0
Réadaptation	0,8
Autres	3,3

... dans une vision globale et en amont des problématiques

L'enquête nous permet également de faire un constat étonnant. C'est que, malgré la spécialisation apparente du milieu communautaire (concentration des groupes sur une clientèle ou un enjeu principal), les groupes appliquent une très grande variété et diversité dans leurs approches, activités et services. Les membres de la CDC de Maskinongé rejoignent directement ou indirectement plus de 11 512 personnes. Il s'agit principalement des familles, des femmes, des aînés-es, des jeunes, et des enfants, ainsi que des populations appauvries. On note aussi une bonne proportion de personnes handicapées, de personnes affectées par des problèmes de santé mentale, de personnes âgées, de chômeurs-euses et de personnes analphabètes.



Un milieu d'emploi... professionnel

La recherche menée a recueilli des informations sur 92 emplois. Les organismes communautaires sont un véritable secteur de création et de maintien à l'emploi à part entière.

L'étude nous permettait d'avoir des données notamment selon la fonction occupée, le sexe, l'âge et la scolarité. Nous avons également établi des distinctions entre les emplois réguliers et les emplois relevant de programmes d'employabilité.

Voici, quelques données générales :

- Le communautaire rajeuni : 34 % des employés-es ont moins de 35 ans.
- Il est constitué de femmes à 82,6 % pour l'ensemble des emplois.
- La scolarité : études universitaires (18 %), études collégiales (23 %), études secondaires (40 %) et 19 % n'ont pas complété le secondaire.
- La masse salariale est d'environ 1,2 million de \$.
- Pour les employée-es réguliers-ères : 61,5 % ont 3 ans ou moins d'ancienneté dans leur fonction; 30,1 % ont de 4 à 7 ans d'ancienneté et 12,8 % en ont 8 ans ou plus.

Mais le plus intéressant est de regarder les données sur les emplois de plus près, et ce, selon la fonction. Voir le tableau III.

TABLEAU III

Fonction	% dans cette fonction	Salaire moyen (\$/h)	% de femmes	% sur prog. d'emploi	% avec coll. ou univ.	% \$ femmes/hommes
Coordination	29,4	14,10	75,0	0,05	68,4	97,2
Éducation	29,0	12,00	100,0	0,0	100,0	0,0
Intervention	44,1	9,82	76,7	58,1	54,2	105,9
Administration	1,5	10,00	100,0	0,0	0,0	0,0
Secrétariat	11,8	9,66	100,0	37,5	50,0	0,0
Entretien	4,4	9,08	33,3	80,0	0,0	72,5
Autres	5,9	8,63	75,0	100,0	50,0	125,2
Tous	100,0	11,02	77,9	32,9	42,8	96,3



On constate que les écarts salariaux entre les hommes et les femmes ne sont pas énormes : les femmes gagnant près de 96,3 % du salaire des hommes en moyenne, même si les écarts sont plus importants pour certaines fonctions. Il importe cependant de mentionner que ces données ne font pas de comparaisons avec les mêmes types de fonctions à l'extérieur du monde communautaire.

Certaines fonctions sont particulièrement occupées par des jeunes. Pour les fonctions d'éducation et d'intervention, c'est majoritairement des emplois occupés par des personnes de moins de 35 ans. Il y en a peu dans les postes de coordination ou de direction.

Certains types d'emplois ont une assez forte dépendance aux programmes d'employabilité : c'est 80 % pour les personnes à l'entretien, 37 % au secrétariat, 58 % dans les postes d'intervention. C'est aussi près de 43 % pour la catégorie « Autres », qui inclut des emplois comme : conducteurs-trices, manutentionnaires, cuisiniers-ères, etc.

Enfin, comme on peut s'en douter, les salaires des programmes d'employabilité, comparés à ceux des emplois réguliers, sont très bas, avoisinant le salaire minimum.

... mais qui roule énormément

Le communautaire vit avec un taux de roulement de son personnel très élevé.

On pourrait y voir un bon côté. En effet, plusieurs personnes, particulièrement de jeunes femmes, viennent chercher dans le communautaire une première expérience de travail.

Mais cette situation est très déstructurante pour les organismes en question. Il devient de plus en plus difficile d'assurer une véritable continuité dans l'organisation. Il y a plusieurs causes à cette situation :

- 68 % des groupes disent avoir utilisé des programmes d'employabilité dans l'année de référence; en tout, 32,6 % des emplois dans le communautaire sont financés par de tels projets ponctuels.
- Les salaires ne sont pas attrayants. Les coordonnatrices et les coordonnateurs, qui sont les « mieux payés », gagnent en moyenne 14 \$ de l'heure. Pour les autres fonctions, c'est en moyenne moins de 10 \$ de l'heure.
- Les conditions de travail sont très peu généreuses. Sans compter le stress grandissant que l'on constate dans le milieu communautaire, presque aucun groupe n'offre de l'argent pour la retraite ou encore un plan d'assurance collective.



Un financement diversifié...

Le financement des groupes est très diversifié. Le tableau IV nous donne une bonne idée des sources de financement.

Les chiffres indiqués représentent des moyennes. Il est clair que le financement de chacun des groupes diffère énormément. Par exemple, c'est une minorité de groupes qui reçoivent des sommes du gouvernement fédéral, des municipalités ou de la MRC ou encore de communautés religieuses; cependant, quelques groupes reçoivent beaucoup, ce qui a pour effet d'augmenter significativement la moyenne.

TABLEAU IV

Sources de revenus	Financement moyen	Financement total	% du total des revenus
Provincial	70 639	1 271 505	70,4
Fédéral	7 344	132 193	7,2
Municipal	111	2 000	0,1
Autre public	1 355	24 385	1,3
Biens/services	9 521	171 369	9,4
Activités	2 316	41 682	2,3
Placement	334	6 019	0,3
Centraide	1 036	18 653	1,2
Religieuses	1 051	18 912	1,3
Fondations	503	9 051	0,5
Autres du privé	6 042	108 770	6,0
Total revenus	100 252 \$	1 804 539 \$	100 %

Avec ce tableau, on constate que le financement public/étatique représente 79 % des revenus des groupes, l'autofinancement (tarification, activités de financement) représente 12 % des revenus et que le financement provenant de sources privées (communautés religieuses, Centraide, etc.) se situe autour de 9 %.

Il faut également noter que les groupes profitent souvent de contributions non monétaires. Ainsi, 28 % ont bénéficié de dons en équipement et autres fournitures, 11 % d'un prêt de local, et 22 % de services professionnels.

Si l'on regarde du point de vue des dépenses des groupes : la masse salariale représente 79,5 % des dépenses totales; les frais de location (locaux) 7,8 % et les frais administratifs 12,8 %.



... mais précaire

Le financement des groupes communautaires est cependant précaire. Le tableau V montre le niveau ainsi que la proportion de financement récurrent selon les différents types de groupes. Les groupes de services à des populations spécifiques s'en tirent le mieux, avec 63 %. Mais pour les autres, c'est plus précaire (par exemple les groupes de défense de droits avec 45 % de financement récurrent).

TABLEAU V

Genre de groupe	Part récurrente moyenne du financement total %
Promotion/défense de droits	45
Prévention	52
Entraide	49
Services à la population générale	48
Services à des populations spécifiques	63

Une grande majorité des groupes a seulement autour de 50 % de son financement qui est récurrent. L'autre 50 % étant incertain.

Lorsqu'on demande aux groupes s'ils estiment avoir des difficultés au niveau financier, seulement 12 % disent ne pas avoir de difficultés. 41,2 % disent avoir de la difficulté au niveau de leur fonctionnement de base. 20 % mentionnent qu'ils auraient besoin de financement d'appoint leur permettant de consolider leurs activités ou services. 33 % ont de la difficulté à développer l'organisme.

TABLEAU VI

Niveau de difficulté de \$	Répartition %
Fonctionnement de base	41,2
Fonctionnement d'appoint	17,6
Fonctionnement de croissance	29,4
Pas de difficulté	11,8
Total	100,0



La précarité financière des groupes a des conséquences sur ceux-ci. Notamment, les groupes estiment en moyenne, devoir consacrer plus de 200 heures par année en recherche de financement. C'est environ six (6) semaines de travail.

Malgré la précarité du financement, la tarification des services demeure minimale.



LES IDÉES FORTES DE LA RECHERCHE ET CERTAINS DÉFIS DU COMMUNAUTAIRE

Les groupes communautaires de la MRC de Maskinongé démontrent bien leur ancrage et présence dans le milieu local, par :

- leurs membres;
- leurs pratiques démocratiques;
- leurs bénévoles;
- les personnes profitant des activités ou services;
- leurs assises territoriales;
- leurs liens qu'ils entretiennent avec les autres organismes du milieu.

Les services ou activités au sein des groupes communautaires sont :

- ouverts et accessibles;
- axés sur l'intervention en amont des problématiques (prévention et approche globale);
- très variés au sein même des groupes malgré une apparente spécialisation;
- complémentaires d'un groupe à l'autre;
- destinés prioritairement aux populations appauvries;
- axés sur l'individu et son accompagnement tout au long du processus.



Les travailleuses et travailleurs du communautaire sont :

- majoritairement des femmes;
- de plus en plus jeunes;
- de plus en plus instruits;
- plus du quart sur des programmes d'employabilité;
- sous-payés-es et bénéficient peu d'avantages sociaux.

Les défis sont donc considérables particulièrement ceux touchant le **roulement du personnel**. Les besoins entourant **l'accueil et la formation** du personnel sont énormes.

Le communautaire, c'est un **réinvestissement majeur dans les économies locales**.

Mais le financement du communautaire demeure **insuffisant et précaire**. Une stabilisation du financement gouvernemental est nécessaire pour assurer la pérennité du milieu.

La lutte pour la connaissance et la reconnaissance du communautaire demeure un enjeu pour les années à venir.



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE ET LES PARTENAIRES

Ce document s'inspire d'une étude pilotée par la Table Nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) du Québec et du document produit par la TNCDC et son coordonnateur, monsieur Pierre Ducasse. Le titre de l'étude était « Mobilisation et dynamisation des ressources territoriales : un portrait de la contribution des groupes communautaires au développement local et régional » et le document de la TNCDC porte le titre de « Les organismes communautaires autonomes du Québec : Bâtisseurs de solidarités! ».

Le rapport final a été rédigé par madame Carole Tardif, géographe et étudiante au doctorat en études urbaines à l'UQAM; elle a aussi effectué la compilation et l'analyse des données. Quelques professeurs-es d'université ont supervisé l'ensemble des étapes de la recherche : monsieur Juan-Luis Klein (UQAM), monsieur Pierre-André Tremblay (UQAC) et madame Marielle Tremblay (UQAC). Le rapport national de recherche a été produit grâce à une contribution financière du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), dans le Volet III. Des remerciements vont également à l'Alliance de recherches universités-communautés en économie sociale (ARUC) pour son soutien, particulièrement à monsieur Vincent Van Schendel et à madame Lucie Dumais.

Le contenu du rapport de recherche original est sous la responsabilité conjointe de son auteure, des partenaires et de la TNCDC. Cependant, le contenu du présent document est exclusivement sous la responsabilité de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la MRC de Maskinongé.

En tout, quinze (15) groupes communautaires et deux (2) organismes d'économie sociale ont participé à l'enquête, représentant la totalité des groupes communautaires existant dans les douze municipalités qui composaient alors la MRC de Maskinongé et les deux seuls organismes d'économie sociale qualifiés comme membre de la CDC de Maskinongé. Depuis la nouvelle configuration de la MRC, la CDC compte maintenant deux nouveaux membres (un communautaire et un d'économie sociale). L'enquête s'est tenue au printemps 2002, et l'année de référence étant 2001.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées. Un merci particulier aux membres de la CDC de la MRC de Maskinongé qui ont participé à l'étude.

